

Ce 04 mars 2016

**Lettre ouverte d'intérêts publiques.**

**Objet : Excuses officiels de la compagnie PMI concernant l'utilisation d'un icône du système d'exploitation de WINDOWS.**

La présente est une lettre d'excuses officielle auprès de la Compagnie Microsoft pour avoir utilisé une image informatique modifiée. Plus précisément il s'agit d'un icône transformé en logo de la compagnie PMI (Pierre Michaud). Dans une cause de jurisprudence PMI et Pierre Michaud ont admis que sur une base de long terme la ressemblance du logo de PMI avec l'icône d'origine pourrait causer des préjudices à la compagnie Microsoft.

Pour ceux et celles en auditoire libre qui vont lire cette lettre, nous tenons à mentionner qu'une lettre datant de la conception du LOGO à été écrite et adressé à la compagnie Microsoft. Cette lettre avait pour but de valider l'utilisation de l'image modifié. L'agenda de poursuite et le manque de moyen de PMI au moment ou nous étions à Trois-Rivières ont fait en sorte que cette lettre n'a jamais été transmise. Nous croyons important de le souligner. Sous aucun prétexte l'utilisation de l'icône transformé en logo n'avait pour but de nuire ou causer préjudices à la compagnie Microsoft.

Nous nous excusons encore une fois et soulignons qu'il s'agit d'événements réelles datant de la période ou monsieur Pierre Michaud à été expulsé de sa résidence de Rosemère.

Respectueusement,

*Pierre Michaud, PMI.*

---

Pierre Michaud, (PMI).



EPMI0104032016PMIAI